



Circulaire 8394

du 17/12/2021

WBE - Echancier des opérations à effectuer pour :

**WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT**

l'appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions à pourvoir dans les Ecoles Supérieures des Arts organisées par Wallonie Bruxelles Enseignement (année académique 2022-2023)

l'appel aux candidatures pour les emplois du personnel administratif à pourvoir dans les Ecoles supérieures des Arts organisées par Wallonie Bruxelles Enseignement (année académique 2022-2023)

Cette circulaire abroge et remplace la(les) circulaire(s) : 7862

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	du 17/12/2021 au 31/08/2022
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire

Information succincte	Echancier des opérations à effectuer pour les emplois vacants dans les Ecoles Supérieures des Arts organisées par Wallonie Bruxelles Enseignement pour l'année académique 2022-2023
-----------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Mots-clés	Echancier – appel aux candidats – Ecoles Supérieures des Arts
-----------	---------------------------------------------------------------

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Ecoles supérieures des Arts

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants : Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives) Le Service général du Pilotage des Ecoles et des CPMS Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)
Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution : Les Délégués et Commissaires du Gouvernement auprès des Hautes Ecoles, des ESA et universités

Signataire(s)

WBE - M. Manuel DONY, Directeur général des Personnels de l'Education

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
AHMED Chiraz	WBE – DGPE – Direction de la Carrière	02/413 40 99 chiraz.ahmed@cfwb.be
TOUSSAINT David	WBE – DGPE – Direction de la Carrière	david.toussaint@cfwb.be

Echéancier des opérations

- l'appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions à pourvoir dans les Ecoles supérieures des Arts organisées par Wallonie Bruxelles Enseignement (année académique 2022-2023)
- l'appel aux candidatures pour les emplois du personnel administratif à pourvoir dans les Ecoles Supérieures des Arts organisées par Wallonie Bruxelles Enseignement (année académique 2022-2023)

Je vous adresse une note explicative reprenant, pour les membres du personnel de votre établissement, les différentes opérations, ainsi que leurs délais de réalisation, pour mener à bien les appels repris sous objet.

Dans l'intérêt de vos membres du personnel, le calendrier devra être rigoureusement respecté.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la Direction de la Carrière – Service de l'enseignement supérieur :

- Pour le personnel enseignant et administratif : Madame Chiraz AHMED - Attachée enseignement supérieur - tél : 02/413.40.99 – mail : chiraz.ahmed@cfwb.be ;
- Pour le personnel administratif : Monsieur Nicolas DE WAEL – Agent enseignement supérieur – tél : 02/413.23.92 – mail : nicolas.dewael@cfwb.be ;
- Pour le personnel enseignant : Monsieur David TOUSSAINT – Agent enseignement supérieur – mail : david.toussaint@cfwb.be.

Le Directeur général,
Manuel DONY

Date de réalisation	Opérations à effectuer
<p>Au plus tard le 1^{er} février 2022</p>	<p>Transmission à WBE de la liste des emplois vacants du <u>personnel enseignant</u>¹ et du <u>personnel administratif</u>² par courrier postal et par courrier électronique (compléter le fichier Excel en annexe) à : chiraz.ahmed@cfwb.be cc : fabienne.poliart@cfwb.be murielle.duvivier@cfwb.be manuel.dony@cfwb.be selon les explications figurant en annexe I (personnel enseignant) et II (personnel administratif).</p>
<p>1^{er} mars 2022</p>	<p>Publication des appels au Moniteur Belge pour le personnel enseignant³ et le personnel administratif⁴</p>
<p>15 jours calendrier à dater de la publication au M.B</p>	<p>Durée de validité des appels</p>
<p>Au plus tard le 8 mars 2022</p>	<p>Transmission à WBE sous format électronique des listes de concordances des emplois déclarés vacants en 2022 avec ceux de 2021 (2020 si l'emploi n'a pas été déclaré vacant en 2021) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour le personnel administratif à nicolas.dewael@cfwb.be et chiraz.ahmed@cfwb.be - pour le personnel enseignant à david.toussaint@cfwb.be et chiraz.ahmed@cfwb.be
<p>Le 16 mars 2022 (date de la poste faisant foi)</p>	<p>Clôture du dépôt des candidatures</p>
<p>Au plus tard le 9 mai 2022</p>	<p>Envoi des listes « 1 » et « 2 » aux établissements par voie électronique</p>
<p>Au plus tard le 24 juin 2022</p>	<p>Envoi à WBE des propositions de désignation sous forme de tableau Excel (voir modèle en annexe III et annexe IV) et d'une copie des procès-verbaux des Conseil de gestion pédagogique et Commission(s) de recrutement de l'établissement faisant état de ces propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par « mail » : à : chiraz.ahmed@cfwb.be cc : fabienne.poliart@cfwb.be murielle.duvivier@cfwb.be manuel.dony@cfwb.be

¹ Article 99, al.3 du décret du 20 décembre 2001 fixant les règles spécifiques à l'Enseignement supérieur artistique organisé en Ecoles supérieures des Arts (organisation, financement, encadrement, statut des personnels, droits et devoirs des étudiants).

² Article 5, Décret du 20 juin 2008 relatif aux membres du personnel administratif des Hautes Ecoles, des Ecoles supérieures des Arts et des Instituts supérieurs d'Architecture organisés ou subventionnés par la Communauté française.

³ Article 100, al.1^{er} du décret du 20 décembre 2001 précité.

⁴ Article 5, al.3 du décret du 20 juin 2008 précité.

	<p>nicolas.dewael@cfwb.be (pour le personnel administratif) david.toussaint@cfwb.be (pour le personnel enseignant)</p> <p>- <u>Sous format « papier »</u> : à WBE à l'adresse suivante :</p> <p style="text-align: center;">Wallonie Bruxelles Enseignement Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la FWB-WBE - Direction de la Carrière Boulevard du Jardin Botanique 20-22, 2ème étage (bureau 2G24) 1000 Bruxelles</p>
Du 24 juin 2022 au 15 juillet 2022	Désignations et notifications aux candidats.
Au plus tard le 31 août 2022	A partir de la notification de leur désignation, les candidats désignés adressent à WBE et copie aux établissements, leur extrait de casier judiciaire, modèle visé à l'article 596, al.2 du CIC.

- ANNEXE I -

EXPLICATION RELATIVE AU TABLEAU DES EMPLOIS VACANTS POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT : COMPLETER LE FICHIER EXCEL EN ANNEXE DE LA CIRCULAIRE

Emplois du Personnel enseignant des Ecoles supérieures des Arts – Année académique 2022-2023							
Dénomination de l'établissement				Veuillez indiquer ici la dénomination de l'établissement			
N° Emploi	Domaine	Fonction	Intitulé générique du cours/spécialité	Charge	Diviseur	Lieu(x)	Remarque libre
Indiquer le numéro d'ordre	Choisir le domaine dans le menu déroulant	Choisir la fonction et le type de cours dans le menu déroulant	Choisir l'intitulé générique/spécialité s'il échet dans le menu déroulant	Indiquer la charge	Diviseur lié à la fonction s'affiche automatiquement	Indiquer le(s) lieu(x)	Indiquer une remarque ou une précision si nécessaire

Remarques :

- **Les emplois d'assistants ne concernent que les cours techniques et artistiques ;**
- La charge d'un assistant est divisible en dixièmes de charge.

- ANNEXE II -

EXPLICATION RELATIVE AU TABLEAU DES EMPLOIS VACANTS POUR LE PERSONNEL ADMINISTRATIF : COMPLETER LE FICHIER EXCEL EN ANNEXE DE LA CIRCULAIRE

Emplois du Personnel administratif des Ecoles supérieures des Arts – Année académique 2022-2023						
Dénomination de l'établissement			Veuillez indiquer ici la dénomination de l'établissement			
N° Emploi	Fonction	Descriptif libre de la fonction	Charge	Diviseur	Lieu(x)	Remarque libre
Indiquer le numéro d'ordre	Choisir la fonction dans le menu déroulant	Indiquer un bref descriptif de fonction. Si plus d'une ligne, mettre un lien vers le site de l'Ecole supérieure des Arts pour consulter le profil de fonction	sélectionner la charge 9,5h (1/4) 19h (1/2) 28,5h (3/4) 38h (HC)	38h	Indiquer le(s) lieu(x)	Indiquer une remarque ou une précision si nécessaire

Remarque :

Les emplois d'auxiliaires administratifs ne doivent pas être ouverts au Moniteur belge⁵

⁵ Article 172ter du Décret du 20 juin 2008 relatif aux membres du personnel administratif des Hautes Ecoles, des Ecoles supérieures des Arts et des Instituts supérieurs d'Architecture organisés ou subventionnés par la Communauté française

- ANNEXE III -
MODELE DE TABLEAU DES EMPLOIS VACANTS POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Numéro d'emploi de l'appel publié au Moniteur belge le 1 ^{er} mars 2022	Domaine	Fonction	Catégorie du cours	Intitulé générique/spécialité	Charge	Diviseur	Lieu(x)	Candidat proposé à la désignation						
								Civilité	Nom	Prénom	Matricule ou numéro national	Rue + numéro (adresse)	Code postal + commune	Type de désignation ⁶
								Soit - Monsieur - Madame						Soit : - DCA - DM - DEC - TDIEC - CTDI - CTDD

⁶ Abréviations des opérations statutaires accessibles

- aux membres du personnel nommés à titre définitif :
 - o DCA = changement d'affectation pour les membres du personnel mis en disponibilité par défaut d'emploi
 - o DM = mutation
 - o DEC = extension de charge
- aux membres du personnel temporaire désignés pour une durée indéterminée :
 - o TDIEC = extension de charge
- aux candidats à une désignation à titre temporaire
 - o CTDI = à durée indéterminée
 - o CTDD = à durée déterminée

**ANNEXE IV -
MODELE DE TABLEAU DES EMPLOIS VACANTS POUR LE PERSONNEL ADMINISTRATIF**

Numéro d'emploi de l'appel publié au Moniteur belge le 1 ^{er} mars 2022	Fonction	Descriptif de fonction	Charge	Lieu(x)	Candidat proposé à la désignation						
					Civilité	Nom	Prénom	Matricule ou numéro national	Rue + numéro (adresse)	Code postal +commune	Type de désignation ⁷
			Soit : 38 h (HC) 28,5 h (3/4) 19 h (1/2) 9,5 h (1/4)		Soit - Monsieur - Madame						Soit : - DCA - DR - DEC - TDIEC - CTDI - CTDD

⁷ Abréviations des opérations statutaires accessibles

- aux membres du personnel nommés à titre définitif :
 - o DCA = changement d'affectation
 - o DR = demande de réaffectation
 - o DEC = extension de charge
- aux membres du personnel temporaire désignés pour une durée indéterminée :
 - o TDIEC = extension de charge
- aux candidats à une désignation à titre temporaire :
 - o CTDI = à durée indéterminée
 - o CTDD = à durée déterminée

ANNEXE A LA CIRCULAIRE

Emplois du Personnel Enseignant des Ecoles Supérieures des Arts - Année académique 2022 - 2023							
		Dénomination de l'établissement :	Veuillez indiquer ici le nom de l'établissement				
N° Emploi	Domaine	Fonction	Intitulé générique du cours/spécialité	Charge	Diviseur	Lieu(x)	Remarque libre
1					#N/A		
3					#N/A		
4					#N/A		
5					#N/A		
6					#N/A		
7					#N/A		
8					#N/A		
9					#N/A		
10					#N/A		
11					#N/A		
12					#N/A		
13					#N/A		
14					#N/A		
15					#N/A		
16					#N/A		
17					#N/A		
18					#N/A		
19					#N/A		
20					#N/A		
21					#N/A		
22					#N/A		
23					#N/A		
24					#N/A		
25					#N/A		
26					#N/A		
27					#N/A		
28					#N/A		
29					#N/A		
30					#N/A		
31					#N/A		
32					#N/A		
33					#N/A		
34					#N/A		
35					#N/A		
36					#N/A		
37					#N/A		
38					#N/A		
39					#N/A		
40					#N/A		
41					#N/A		
42					#N/A		
43					#N/A		
44					#N/A		
45					#N/A		
46					#N/A		
47					#N/A		
48					#N/A		
49					#N/A		
50					#N/A		
51					#N/A		
52					#N/A		
53					#N/A		
54					#N/A		
55					#N/A		
56					#N/A		
57					#N/A		
58					#N/A		
59					#N/A		
60					#N/A		
61					#N/A		
62					#N/A		
63					#N/A		
64					#N/A		
65					#N/A		
66					#N/A		
67					#N/A		
68					#N/A		
69					#N/A		
70					#N/A		
71					#N/A		

72				#N/A	
73				#N/A	
74				#N/A	
75				#N/A	
76				#N/A	
77				#N/A	
78				#N/A	
79				#N/A	
80				#N/A	
81				#N/A	
82				#N/A	
83				#N/A	
84				#N/A	
85				#N/A	
86				#N/A	
87				#N/A	
88				#N/A	
89				#N/A	
90				#N/A	
91				#N/A	
92				#N/A	
93				#N/A	
94				#N/A	
95				#N/A	
96				#N/A	
97				#N/A	
98				#N/A	
99				#N/A	
100				#N/A	
101				#N/A	
102				#N/A	
103				#N/A	
104				#N/A	
105				#N/A	
106				#N/A	
107				#N/A	
108				#N/A	
109				#N/A	
110				#N/A	
111				#N/A	
112				#N/A	
113				#N/A	
114				#N/A	
115				#N/A	
116				#N/A	
117				#N/A	
118				#N/A	
119				#N/A	
120				#N/A	
121				#N/A	
122				#N/A	
123				#N/A	
124				#N/A	
125				#N/A	
126				#N/A	
127				#N/A	
128				#N/A	
129				#N/A	
130				#N/A	
131				#N/A	
132				#N/A	
133				#N/A	
134				#N/A	
135				#N/A	
136				#N/A	
137				#N/A	
138				#N/A	
139				#N/A	
140				#N/A	
141				#N/A	
142				#N/A	
143				#N/A	
144				#N/A	
145	Danse	Conférencier de cours artistiques (Danse)	Chorégraphie - Dramaturgie	600	
146				#N/A	
147				#N/A	
148				#N/A	

Emplois du Personnel Administratif des Ecoles Supérieures des Arts - Année académique 2022 - 2023

Dénomination de l'établissement		Veuillez indiquer ici le nom de l'établissement				
N° Emploi	Fonction	Descriptif libre de la fonction	Charge	Diviseur	Lieu(x)	Remarque libre
1				#N/A		
3				#N/A		
4				#N/A		
5				#N/A		
6				#N/A		
7				#N/A		
8				#N/A		
9				#N/A		
10				#N/A		
11				#N/A		
12				#N/A		
13				#N/A		
14				#N/A		
15				#N/A		
16				#N/A		
17				#N/A		
18				#N/A		
19				#N/A		
20				#N/A		
21				#N/A		
22				#N/A		
23				#N/A		
24				#N/A		
25				#N/A		
26				#N/A		
27				#N/A		
28				#N/A		
29				#N/A		
30				#N/A		
31				#N/A		